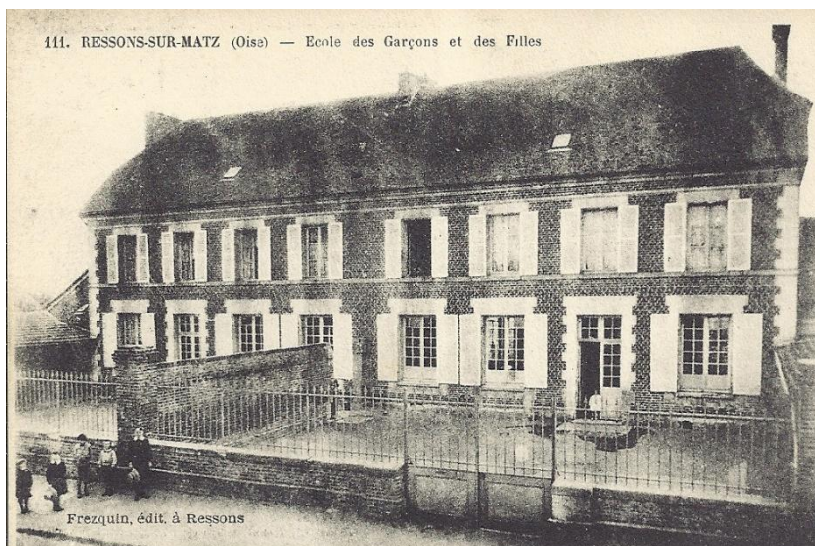


Les Ecoles

La construction et l'inauguration de l'école, toujours existante, a eu lieu en 1852. Cette première école comprend deux classes, deux logements de fonction, deux préaux et deux cours de récréations séparées par un mur...



Le beau bâtiment, pratiquement inchangé à ce jour, regroupait les écoles des garçons et des filles. L'ancienne photo montre bien le mur de brique qui séparait en deux la cour de récréation. D'un côté les garçons, de l'autre les filles.



Cette autre photo, prise sous un autre angle, montre les deux entrées distinctes des cours de récréation et du bâtiment quand la mixité à l'école n'était pas possible.

En effet, à Reffons, comme dans toute commune française qui peut se le permettre, garçons et filles seront séparés jusqu'aux années 1960.

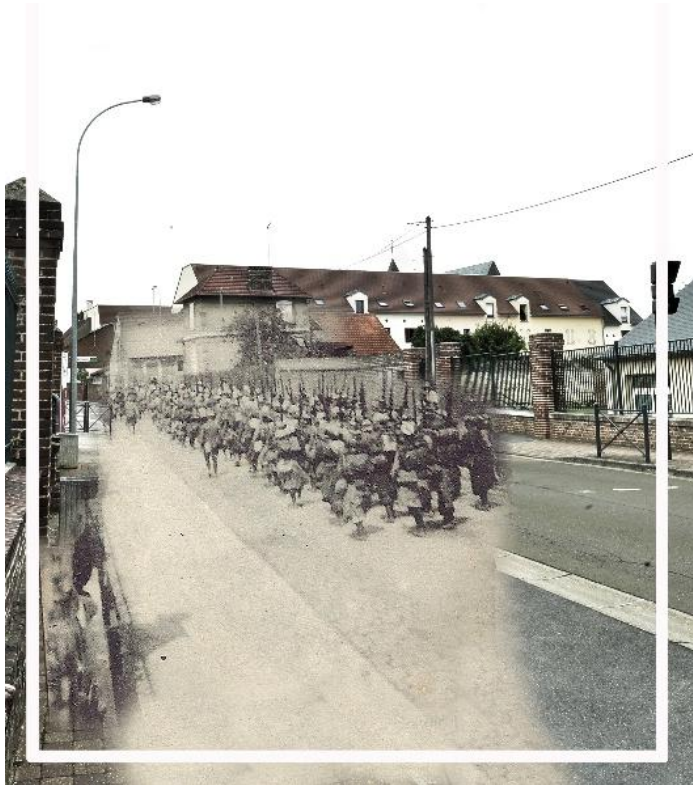
Ce n'est qu'en 1965, avec la circulaire du 15 juin, que la mixité devint le « régime normal de l'enseignement primaire », pour les écoles nouvellement construites. Elle fut généralisée et rendue obligatoire à tout établissement scolaire par les décrets d'application de la loi HABY le 28 décembre 1976.

Mais la démocratisation de l'enseignement amène une augmentation constante du nombre d'élèves, il faut donc créer de nouveaux locaux.

Un nouveau bâtiment sera construit à l'emplacement de l'actuelle bibliothèque, puis des préfabriqués seront installés dans la cour avant l'agrandissement de la nouvelle école élémentaire en 2001 (6 salles de classe, des bureaux, une cantine).

L'école maternelle, construite en 1985, et elle également été agrandie en 2008 avec l'ajout de 4 salles de classe et d'une cantine de 150 places.

Le 22 juin 2002 a eu lieu un événement d'importance pour la commune: l'inauguration de la nouvelle école primaire (qui ajoute 7 classes neuves au bâtiment de 1852 gardé intact et intégré au projet).



Tirailleurs algériens remontant la rue des écoles.

Crédit photo collection privée du photographe John MARCQ -John Photography France –26 Décembre 1916.

En savoir plus : Vie publique : le collège unique : de la loi HABY au choc des savoirs : <https://www.vie-publique.fr/eclairage/38483-le-college-unique-de-la-loi-haby-au-choc-des-savoirs>.

Source : Annales historiques compiégnaises - N° 37-38 Juin 87 – ISSN : 0753-0633